

## LE SYNDICAT MIXTE DU PORT DE DIEPPE

### RECRUTE

### UN RESPONSABLE DE LA GESTION PATRIMONIALE PORTUAIRE (H/F)

REF : SMPD/FAAAP

#### Missions :

Le Port de Dieppe est géré par un Syndicat Mixte regroupant quatre collectivités : la Région Normandie, le Département de la Seine-Maritime, la Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime et la Ville de Dieppe. Le Syndicat Mixte assure la gestion en direct des activités du Port de Dieppe dans ses différentes composantes : commerce, Transmanche, pêche, plaisance, réparation navale et maintenance pour l'éolien en mer. Autorité portuaire, le Syndicat Mixte gère, aménage et valorise le domaine public portuaire.

A l'initiative du Président de la Région Normandie, le Syndicat Mixte du Port de Dieppe engage avec le Syndicat Mixte Ports Normands Associés (Caen et Cherbourg) pour le 1<sup>er</sup> janvier 2019 un processus de fusion des deux structures. Une étude est en cours pour définir et mettre en œuvre le dispositif de gestion des activités sur le Port de Dieppe. Quel que soit le dispositif retenu, le responsable de la gestion patrimoniale portuaire a vocation à suivre les opérations à Dieppe.

Le SMPD compte aujourd'hui 119 agents dont l'activité est organisée autour de la Direction Générale avec :

- Les fonctions d'exploitation maintenance avec 84 agents qui regroupent les services d'exploitation pour les activités (pêche, plaisance, commerce, transmanche, réparation navale, exploitation des ponts), les services de maintenance,
- Les fonctions techniques d'appui à l'autorité portuaire avec 14 agents qui regroupent la programmation et conduite d'opérations, d'études techniques et maîtrise d'œuvre, l'informatique, la bathymétrie et suivi des ouvrages fixes.
- Les fonctions administratives d'appui à l'autorité portuaire (y compris direction) avec 21 agents qui regroupent les services pour la réglementation juridique et l'environnement, le patrimoine, les marchés, les finances

En prévision d'un départ à la retraite de la responsable du bureau du patrimoine et des statistiques, le SMPD procède au recrutement d'un(e) cadre A expérimenté(e). Vous serez responsable de la gestion administrative, technique et locative du patrimoine portuaire bâti et non bâti, en charge :

- de la mise en place et de la gestion des autorisations d'occupations temporaires (AOT) : accueil clientèle, rédaction et adaptation des conventions d'occupation précaire, suivi du taux d'occupation, états des lieux...
- de la valorisation de la gestion du patrimoine,
- de l'optimisation des autorisations d'occupation temporaire en maintenant un haut niveau d'occupation,
- du respect de la conformité de la mise à disposition à l'affectation des locaux, et du suivi des fins de chantiers sur les bâtiments loués (suite à la garantie sur les travaux) assisté d'un contrôleur des travaux,
- du recueil et du traitement des informations nécessaires à cette valorisation et au développement des trafics,
- du suivi de l'évolution des tarifs publics des activités portuaires,
- du développement du lien collectivité-usagers du port, en participant entre autres à la promotion commerciale,
- du contrôle et du suivi de l'activité portuaire en relation avec des partenaires extérieurs,
- de l'établissement des statistiques liées aux activités portuaires, de la fiscalité en lien avec les services de l'Etat, des douanes, et les opérateurs,
- de la participation à l'élaboration et à la validation des programmes annuels ou pluriannuels de développement et de valorisation du patrimoine,
- du suivi des archives,
- de la transmission de la facturation liée au patrimoine.

**Les candidatures  
sont reçues  
jusqu'au 9 Mai 2018**

**Par lettre motivée avec CV  
Monsieur le Président  
Syndicat Mixte  
du Port de Dieppe  
24 quai du carénage  
BP 40213  
76 201 DIEPPE CEDEX  
syndicatmixte@portdedieppe.fr**

**Renseignements auprès de  
Christine Rocher  
02 35 06 86 15  
www.portdedieppe.fr**

#### Profil :

Cadre catégorie A expérimenté (H/F), vous devez justifier d'une formation supérieure juridique et économique si possible dans le domaine de la gestion du patrimoine immobilier (bac +5).

Vous êtes motivé(e) par une expérience en milieu portuaire et vous disposez de :

- La pratique des procédures juridiques
- La capacité à gérer un budget, des ressources et à planifier des investissements nécessaires à la gestion du patrimoine
- La capacité à établir une stratégie de gestion du patrimoine
- Une forte capacité à animer et piloter des projets avec rigueur
- Une capacité d'analyse et un esprit de synthèse
- Une bonne qualité rédactionnelle
- Une force de proposition, de négociation et un sens des relations avec les usagers
- Une adaptabilité et réactivité
- La maîtrise des outils traditionnels de bureautique
- Une connaissance des ouvrages portuaires
- La pratique de l'anglais

#### Conditions d'emploi :

- Emploi à plein temps
- Régime indemnitaire
- Poste à pourvoir immédiatement en prévision du départ du responsable

**Poste également ouvert aux candidats non-titulaires de la Fonction Publique**

